



NEGOCE DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE

SARL au capital de 7622.45 € - RCS LA ROCHELLE B411 292 303 - APE 4651Z
N° TVA Intracommunautaire FR61 411 292 303 Organisme de formation N° 54170085617
8 rue de la Tramontane, 17140 LAGORD Tel 0608180946 Email : ndi@lignedelta.com

8 rue de la Tramontane
17140 LAGORD

Tel 06 08 18 09 46

email : ndi@lignedelta.com

Document : 15 Conditions Générales de vente

Date de dernière modification : 02/06/2021

Date de dernier contrôle : 02/06/2021

(une mise à jour ou un contrôle est réalisé tous les 3 mois environ)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE de l'Organisme de Formation NEGOCE DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de notre Organisme de Formation et de son client dans le cadre de la vente de prestations de formation. Toute prestation accomplie par l'Organisme de Formation implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Article 1 : Les inscriptions ne sont définitives qu'à réception de la convention de formation et/ou du contrat de formation dûment signé et revêtu du cachet commercial.

Article 2 : Toute annulation à l'initiative du participant ou de son employeur devra être adressée par écrit au plus tard quinze jours calendaires avant la date de début du stage. Toute action de formation commencée est due en totalité.

En cas d'absence non justifiée par arrêt de travail ou certificat médical, les journées d'absence qui ne pourront être facturées à l'organisme financeur seront facturées à l'entreprise. Ces journées d'absence ne pourront être imputées sur l'obligation de participation à la formation professionnelle.

Article 3 : Nous nous réservons la possibilité de reporter ou d'annuler une session en cas de nombre insuffisant de participants ou en cas de force majeure.

Nous sommes tenu à une obligation de moyens vis-à-vis de nos clients et de nos stagiaires.

En cas de force majeure (maladie, accident de l'intervenant, grèves ou conflits sociaux externes, pandémie...), nous ne pouvons être tenu responsable.

En cas d'annulation, les participants sont informés au plus tard 1 à 2 semaines avant le début de la formation.

Article 4 : La durée de la journée de formation et les horaires sont fixés dans la convention et rappelés dans la lettre de convocation.

Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance du Règlement Intérieur et s'engage à le respecter.

Tous documents mis à disposition du participant au cours de la formation constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright ; ils ne peuvent en aucun cas être cédés ou communiqués à une tierce personne, même par procédé de copie, sauf accord préalable écrit de l'Organisme de Formation

Article 5 : Les prestations de formation sont fournies au prix en vigueur au moment de l'inscription.

Le prix est fixé dans la convention, il est net et il inclut l'ensemble des coûts pédagogiques et le coût du traitement de dossier.

Notre Organisme de formation est soumis à la TVA.

Les frais de participation ne comprennent pas les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration du stagiaire.

Article 6 : À l'issue de la formation, nous établirons une facture de prestation de formation ainsi que les attestations de présence et une copie de la feuille d'émargement.

Le règlement s'effectue à réception de la facture.

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

En cas de retard de paiement seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du Code du Commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur, toutes taxes en sus, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à 40 euros, article L441-3.

Article 7 : Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.

Les présentes conditions générales sont prises en application de l'article L6353-2 du code du travail sur la formation professionnelle. Elles concernent l'ensemble des actions de formation proposées par l'Organisme de Formation et réalisées dans ses locaux ou dans ceux mis à sa disposition.

La signature de la convention ou le fait d'assister à une session de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du participant aux conditions décrites dans ce document.

Article 8 : RGPD, notre Organisme de Formation assure vos droits liés à la protection de la vie privée et à la protection de vos données personnelles.

Celles-ci sont destinées à des fins d'exploitation strictes, à l'exécution et au suivi de votre formation mais aussi à la promotion de nos activités de communication qualité.

Vos données sont conservées et sécurisées durant la durée légale de prescription des contrôles administratifs et financiers appliquées aux actions de formations.

Elles ne sont pas cédées à des tiers.

En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement, que vous pouvez exercer en vous adressant à notre secrétariat.

Vous bénéficiez également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire.

**T
o
u
t
e**

c